

Conseil municipal 17/09/2015 20H30

Présents : DANES Richard, BOULOUCH Jean-Denis, RIVIÈRE Marie-Ange, DORBES Jean-Luc, TRIPIER-MONDANCIN Odile, BEZIAUD Pascale, LECUSSAN Corinne, LABOULAIS Jean-Pierre, ANTONIOTTI Aurélie, CALLEDE Maud, André GISTAIN, Christophe ABADIE, BARTHEROTTE Carole, MIATTO Marc (14 participants au vote).

Absent excusé : CASTEL Alain

Secrétaire de séance : ANTONIOTTI Aurélie

Ouverture de la séance : 20h45

1. Approbation du dernier compte rendu

Modifications à apporter :

- Page 2, c'est pas sur 8500 mais soit 8500,
- Page 1, manque S majuscule à SAVES et accent grave
- Paragraphe 2, page 1 « les » 4 et non pas des 4 maires
- Il faut que les communautés de communes soient limitrophes et non pas doivent être
- Paragraphe 3 page 2, SUD ECOWAT supprimer l'espace, ajout d'un s a honoraire
- Page 5, renseigné manque un s
- Page 3, C majuscule a Cerdagne et pas de s
- RAM relais d'assistante maternelle page 5
- DDPP, direction départementale de la protection des populations
- CCAS, centre communal d'action sociale

2. Compte rendu des réunions

Communauté de Communes :

Commission appel d'offre : réunion pour choix du bureau d'étude pour la réalisation des ateliers techniques intercommunaux de la ZAC de LACAZE, montant marché 338 000 euros HT, bureau retenu MOLINIER de Carbonne taux honoraire de 9,81 % du montant du marché HT.

Commission des travaux : discussion du budget pour les travaux à réaliser avant d'intégrer une autre communauté de commune :

- ❖ Réalisation d'un skate Park et city Park pour 200 000 euros
- ❖ Construction bâtiment RAM pour 70 000 euros
- ❖ Achat d'un tracteur pour 70 000 euros, épareuse 50 000 euros
- ❖ Borne à verre et nouveau container 124 000 euros,
- ❖ Le SDAN schéma départemental d'accès au numérique 45 000 euros

Réalisation d'une aire de covoiturage pour 100 000 euros.

Deux points en suspens : réalisation de la maison des entreprises pour 725 000 euros, réalisation de voies douces (piétonnier....) 1 440 000 euros

Enveloppe pour acheter des panneaux de signalisation : à dépenser, 4800 euros environ, vu avec Jean Luc pour le choix des panneaux à placer ou à changer.

Conseil communautaire de la communauté de communes : modification des statuts suite à la nomination du coordinateur, pour l'animation et la coordination des activités périscolaires sur le territoire communautaire (le mercredi ayant été sorti de cette nomination pour que cette délibération soit validée par le préfet)

Complément de subvention accordé au foyer du RABE de 45 000 euros.

A été créé un poste d'adjoint administratif en CDD.

Loi NOTRE, négociation en cours avec les différentes communautés de communes : analyse des taux des différentes communautés. En intégrant une communauté on doit appliquer les taux d'imposition de la communauté que l'on intègre. Il faut aussi prendre en compte les compétences de ces communautés de communes et les comparer. Les compétences s'accumulent entre les communautés. La représentation sur une communauté comme celle de Carbone nous donne un peu de représentation alors que nous serions noyés dans une communauté plus grande. Échange sur ce sujet, à partir du 1^{er} Janvier, la Communauté des Communes aura un an pour se décider sinon le préfet le fera.

Syndicat d'assainissement : réunion de la commission d'appel d'offre pour le poste de relevage de la vierge à LONGAGES, une pompe à changer, il faut renvoyer les effluves de LONGAGES vers Noé, enveloppe de 95 500 euros.

Réunion Midi Pyrénées Granulats, qui va aménager le passage à niveau 34 pour accéder à l'extraction coté LONGAGES. Suite à cet aménagement, il est prévu l'achat de panneaux 30 Km/h.

3. Étude des devis de la création du boudrome – 2015/045

- Deux devis de travaux publics SARL CHAMPAGNE TP : 5130 HT, Jean LEFEBVRE : 6818 HT pour les mêmes travaux

- Les rondins : entreprise CAZALE : 701,10 HT, DOSSION : 880 HT, CARBOISOL : 1068 HT ; pour les mêmes type de rondins

- Partie gravier : pour la chiffrer, il faut convertir les mètres carrés en tonnage, 300 tonnes de gravier, prix VICAT : 7,63 euros HT la tonne, Midi Pyrénées Granulat : 11,76 euros HT

Coût total avec CHAMPAGNE et CAZALE et Granulats VICAT et environ 200 euros de quincaillerie, le montant s'élève à 8322 euros HT approximativement

Délibération pour réalisation du boudrome avec entreprise CHAMPAGNE, CAZALE et VICAT

- Prennent part au vote 14
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 15

Le Maire est autorisé à signer les documents et à demander les subventions en lien avec ce projet.

4. Renégociation du prêt de l'espace d'animations – 2015/046

Jean-Denis BOULOUCH rappelle les caractéristiques du prêt que la commune a réalisé auprès de la Banque Populaire pour la construction de l'espace d'animation. Son montant était de 500 000 € avec un taux d'intérêt de 4,85% pour une durée de 25 ans, soit 100 échéances.

Actuellement, il reste 73 échéances à rembourser pour un montant de 417 732 €. L'échéance trimestrielle est de 8 656,13€ soit un montant annuel de 34 624,52 €.

Dans le cas d'un rachat, l'emprunteur doit payer une indemnité fixée à 4% du montant remboursé, ce qui correspond actuellement à 16 709 €.

Afin de renégocier ce prêt nous avons obtenu plusieurs propositions.

L'hypothèse d'un rachat impliquait la réalisation d'un prêt de 434 441 €.

Dans ce cas de figure, le Crédit Agricole a fait une proposition aux caractéristiques suivantes :

Montant du prêt : 434 441 €, durée : 18 ans, taux 2,55%, échéance trimestrielle : 7 543,12 € soit un montant annuel de 30 172,52 €.

La Banque Populaire a également répondu à notre demande de renégociation et a proposé les conditions suivantes :

Nouveau taux : 3%, nouvelle échéance trimestrielle : 7 438,96 €, durée de remboursement inchangée.

L'étude de ces propositions permet de constater :

- la proposition du Crédit Agricole procure un gain annuel de 4 452,00 €,

- la proposition de la Banque Populaire permet de réaliser un gain annuel de 4 868,68 €, soit un gain total de 87 636,24 € sur le coût total du prêt.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- D'accepter la proposition de renégociation du prêt n° 7034525 formulée par la Banque Populaire aux conditions suivantes :
Taux actuel : 4,85%, nouveau taux : 3%
Echéance actuelle hors assurance : 8656,13 €
Echéance après avenant hors assurance : 7438,96 €
Durée inchangée

5. Avancement de grade : personnel communal

Il s'agit d'un avancement de grade d'un agent administratif deuxième classe et d'agent technique deuxième classe.

Est proposé : 100 % sur l'agent administratif deuxième classe et 50% sur le grade pour un agent technique deuxième classe.

Délibération pour l'avancement de 100 % pour l'agent administratif :

- Prennent part au vote 14
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 14

Délibération pour l'avancement de 50 % pour l'agent technique deuxième classe

- Prennent part au vote 14
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Pour : 14

La délibération sera prise après avis du Comité Technique Paritaire.

6. Ajournement du dossier de demande de subvention auprès du CD 31 pour le remplacement de la chaudière de l'école

Le Maître d'œuvre n'ayant pas transmis un estimatif et quantitatif détaillé de l'opération, le dossier est ajourné et sera présenté à la prochaine séance du Conseil Municipal.

7. Choix du scénario pour l'aménagement de l'école primaire – 2015/047

Monsieur le Maire indique que suite au contrôle sanitaire qui a eu lieu à la cantine, nous avons décidé d'étudier la possibilité de réaliser des travaux de mise aux normes et de création d'un nouveau réfectoire. Dans ce but, nous avons demandé au CAUE 31 (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) de réaliser une étude préalable sur l'extension et la rénovation du groupe scolaire afin de pouvoir nous prononcer en cohérence par rapport à l'ensemble des bâtiments existants.

Préalablement à la désignation d'un maître d'œuvre dont le rôle sera de concevoir le projet de réalisation des travaux et d'en assurer le suivi, il incombe au Conseil Municipal d'adopter le programme de ces derniers et d'en arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle.

Après discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter :

- Le programme des travaux suivants : extension et réhabilitation du groupe scolaire,
- D'arrêter le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle pour le financement de ce programme à la somme de 560 000 € TH dont 500 000 € HT dévolus aux seuls travaux,
- De demander une aide financière au Conseil Départemental sur ce programme de travaux.

8. Questions diverses

Le PLU est à revoir, il s'agit de réviser ou modifier le PLU. Il existe des procédures simplifiées. Il s'agira de prendre une délibération pour lancer la procédure de modification du PLU

Programme de travaux routiers pour l'année 2016.

- Travaux de réfection de la rue des écoles, rue des lavoirs, rue Saint Etienne et de la rue des Fontaines.

Monsieur le Maire a rendez-vous avec un éducateur du centre d'AURIBAIL : proposition de faire travailler des jeunes accompagnés d'un éducateur à raison de deux jours par semaine.

Inauguration de la bibliothèque de Noé samedi 19 septembre : Marie-Ange RIVIERE représentera la commune.

Mr Jean-Luc DORBES : lors du forum des associations, deux blocs d'ambiance se sont révélés défectueux. Des arbres seront abattus d'ici un mois. Le bois restera à terre environ quatre à cinq jours ; Ceux qui sont intéressés en parler avec Jean-Luc DORBES.

Mme Pascale BEZIAUD : personnel de l'école : suite à la démission d'une employée en CAE, Madame Viviane MIQUEL a été embauchée pour procéder à son remplacement.

Levée de séance 23h50